**Zeitschrift:** Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

**Band:** - (1995)

**Heft:** 70

Rubrik: Revue de presse

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

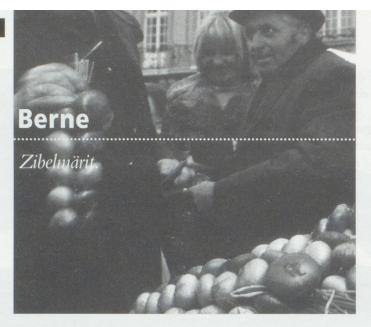
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 24.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



► Le traditionnel «Zibelmärit» de Berne a fait le plein d'oignons, de confettis et de badauds le 28 novembre. De nombreuses gares suisses ont été prises d'assaut dès l'aube. Pour les Bernois, foire aux oignons rime avec bouchons. La douceur de la température a permis aux visiteurs de faire honneur aux 693 stands, offrant quelque 81 tonnes d'oignons et 600 kilos de poireaux, céleris, carottes et salsifis.

COURANT. C'est le règlement. Malgré les protestations des gros utilisateurs, Berne va augmenter le prix de son électricité en 1995. Après dix ans de stabilité, les tarifs vont grimper d'environ 10%.

ZONE PIÉTONNE. Les parkings de la Bundesplatz pourraient disparaître... en sous-sol. Et la vieille ville reviendrait aux piétons. Après des années de débats, le Conseil communal vient d'approuver une solution de compromis pour réglementer le trafic dans le centre-ville de Berne. Pas moins de cinq projets, radicalement opposés, s'étaient affrontés. Mais le programme n'est pas près d'aboutir. Si tout va bien, un référendum pourrait être organisé au printemps 1996.

PLAINE-MORTE. Le glacier de la Plaine-Morte ne sera pas restitué au Valais. Par trois voix contre deux, les cinq juges de la Ière Cour de droit public du Tribunal fédéral ont rejeté la réclamation du gouvernement valaisan qui s'appuyait sur d'anciennes cartes pour revendiquer ce territoire. Les juges ont constaté que le Valais avait tacitement admis que le glacier était bernois, notamment lors d'un accord sur les mensurations cadastrales.

VICTIMES DU TRAMWAY. La future station de tramway d'Ausserhollingen signifie la disparition de plusieurs bâtiments préfabriqués, utilisés à des fins de loisirs. Ironie du sort: parmi les associations contraintes au déménagement, figure un club d'amoureux du tramway... en modèle réduit. Les locaux des modélistes recèlent un réseau ferroviaire de 600 mètres de long. Un élevage de petits animaux (lapins, poules, oiseaux) devra également plier bagages, ainsi qu'une association sportive.

#### Vaud

CHASSE AU GASPI. Le gouvernement vaudois doit faire des économies. Le manque à gagner de 472, 5 millions de frs.s. annoncé pour 1995 a fait l'effet d'un électrochoc. La fonction publique vaudoise participera à une opération de recherche d'économies, baptisée Orchidée II. Orchidée a déjà fait ses preuves l'année dernière aux Hospices cantonaux, et permis de dégager de 240 millions d'économies sur trois ans.

VENDANGE. Le millésime 1994 ne sera pas l'année du siècle que certains annonçaient cet été. A l'Office des vins vaudois, on parle d'«incident climatique» pour évoquer pudiquement les pluies torrentielles de la première quinzaine de septembre. L'espoir des viticulteurs noyé, il ne restait plus au cru 1994 que le travail acharné pour sauvegarder la mention «bien». Le millésime exprime en force les conditions climatiques exceptionnelles en début de saison, sans avoir pu toutefois grappiller au soleil d'automne ce supplément de fruits qui fait les plus belles années.

# Genève

MAISON EUROPA. Présentation d'un nouveau projet architectural pour ce complexe administratif, qui devrait voir le jour sur la parcelle du foyer du Sécheron. La Maison Europa permettra de regrouper différentes représentations européennes auprès des institutions internationales dont le siège est à Genève. Elle accueillera également les représentations permanentes à Genève des pays de l'UE auprès de ces institutions internationales.

L'architecte anglais William Aslop, l'auteur du nouveau projet, prévoit trois bâtiments de 30 et 22 mètres de haut, soit une surface de 29.000 m2, et un parking souterrain de 240 places. La Maison Blanc, qui date du XVIIème siècle, doit être rasée. Un point négatif pour les riverains. Aux mieux, le chantier pourrait commencer au printemps, et le complexe pourrait accueillir ses premiers occupants en 1997.

SECOUSSE TRANSFRONTALIERE. La terre a tremblé le 14 décembre en Haute-Savoie et à Genève. Le séisme, d'intensité moyenne, a provoqué une panique générale. Cette secousse tellurique est considérée comme forte pour la région, habituée à de petits tremblements de terre. L'épicentre du séisme était situé en France, au plateau des Glières, entre La Roche-sur-Foron et Annecy.

LES POLICIERS DANS LA RUE. Environ 500 policiers ont manifesté le 1er décembre à Genève. Le rassemblement s'est déroulé sans heurt. Du vin chaud et des crêpes ont été offerts à la population.

# Fribourg

RETOUR DES LIONS. La fontaine Saint-Laurent, à Estavayer-le-Lac, a retrouvé ses lions. Les deux fauves de molasse étaient devenus depuis quelques années de pitoyables ombres. Leur allure squelettique les faisait même passer pour des grenouilles, aux yeux de certains. Grâce au sculpteur Denis Guelpa, la fontaine a retrouvé l'élément supérieur du bassin représentant les rois de la jungle taillés dans une pierre couleur de leur pelage, le calcaire jaune de Metz.

BUS. En raison des travaux de la Gare routière de Fribourg, le passage intérieur du Buffet de la Gare est fermé pour six mois. Les lignes de bus numéros 2,5 et 6, seront détournées.

MÉMOIRES ROMONTOISES. La tour du Sauvage deviendra le Musée historique de Romont. «Nous ne savons pas encore ce qu'il sera. Ça dépendra de ce que les Romontois mettront à notre disposition», dit Aloys Lauper, historien d'art et membre du groupe de travail historique. «Nous n'avons rien de Romont reconstruit au XIXème siècle après l'incendie de 1843, ni de l'entre-deux-guerres, à l'exception d'une carte de Cingria, ni de la vie culturelle», poursuit-il. C'est dans ce créneau, par le biais des photos de famille et des albums, que l'on pourrait approcher cette période d'histoire. Qui peut encore parler du casino? Le groupe demande aux Romontois de participer activement à son travail de recherche.

LE LAIT TOURNE. La Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie ainsi que 40 sociétés de laiterie ont accepté de participer à l'augmentation de capital de Cremo, à hauteur de 7,5 millions de frs.s. Ceci afin d'éviter que Cremo passe dans les mains d'une société domiciliée à l'extérieur du canton, le géant alémanique Tonilait, par exemple. Mais les producteurs de lait fribourgeois doivent encore trouver 7,5 millions de frs.s., nécessaires pour parvenir aux 15 millions exigés par les banques en raison de la déconfiture de Chocolats et Cafés Villars.

(lire le «Messager Suisse» n°69)

## **Valais**

**VOITURES ÉLECTRIQUES.** Monthey voit dans la voiture électrique l'avenir des transports publics dans les petites villes. L'idée des autorités communales est de mettre en place un réseau de transports publics adapté à la taille de cette ville de 13.600 habitants. L'utilisation de transports en commun est trop onéreuse en raison d'un faible taux d'utilisation. Dans un premier temps, la commune a mis une vingtaine de voitures électriques à la disposition des usagers. Il suffit de prendre un véhicule, et de le restituer sur un des emplacements prévus. Une carte à puce permet de mémoriser la durée d'utilisation et le kilométrage, composantes du prix.

JEUX OLYMPIQUES. Depuis six mois, quatre organisations écologistes tentent d'arracher des garanties au gouvernement valaisan, qui présente sa candidature pour les Jeux Olympiques de 2002. Elles ont obtenu une première victoire: la signature d'un «protocole additionnel». Le Département des travaux publics s'engage à présenter en 1999 un projet de transports publics. Un projet de financement des premières mesures pour la protection de l'air, en gros deux millions de frs, doit être présenté cette année. Le plan de protection et de mise en valeur du bois de Finges est soumis à l'enquête publique. La capacité routière du canton ne sera pas accrue. Enfin, les JO ne sauraient justifier l'extension des zones à bâtir pour des résidences secondaires.

#### Jura

ESPACE JURASSIEN. Qui sont les habitants du massif de l'espace jurassien franco-suisse? L'Insee (Institut national de la statistique) et l'Office fédéral de la statistique ont coopéré pour mettre au point un outil prenant en compte les deux versants nationaux. Une publication franco-suisse est parue début janvier.

EGALITÉ DES SEXES. Tous les actes législatifs, judiciaires et administratifs du canton du Jura doivent désormais respecter le principe de l'égalité des sexes. A l'exception des textes législatifs, tous les actes et formules officiels seront réédités dans les deux ans pour répondre aux nouvelles directives. Plusieurs cantons alémaniques appliquent déjà de tels principes. Le Jura est le premier canton romand à faire le pas.

# B SUISS

ANNIVERSAIRE. L'hebdomadaire de la Migros fête ses cinquante ans. C'est en 1944 que la Migros publie son premier organe de presse en français. Elle avait lancé, deux ans auparavant, «Wir Brückenbauer». Précurseur de «Construire», «Le Pionnier Migros» sort quelques mois avant la fondation de la coopérative Migros-Genève. Hebdomadaire de combat et d'information de la vie des coopératives, il est devenu un journal d'informations générales et de loisirs, lu chaque semaine par plus de 420.000 personnes. Ce qui fait de lui le deuxième tirage en Suisse romande.

ROMANCHE INTERDIT. Il est interdit de parler romanche dans les salles de production de Litho Reno SA à Coire. L'entreprise emploie une quarantaine de personnes, et fait partie du groupe Gasser, qui édite notamment la «Bündner Zeitung» et la «Gasetta Romontscha». Avec la reprise de l'imprimerie Condrau à Disentis, plusieurs employés de langue maternelle romanche sont entrés dans l'entreprise. Le directeur a demandé à ses employés de s'exprimer dans une langue que tous comprennent, c'est-à-dire l'allemand. Selon lui, cette décision n'est pas un affront aux Romanches. Un avis jugé scandaleux par Bernard Cathomas, secrétaire de l'organisation Lia Rumantscha.

#### Soleure



PREMIERE. La Banque Cantonale de Soleure s'appelle «Banque Soleure» depuis le 1er janvier, et elle est devenue une filiale de la Société de Banque Suisse (SBS). L'électorat cantonal a donné le feu vert à cette privatisation avec 79% des voix, une première en Suisse.

### Zurich

#### DES RENFORTS POUR LE LETTEN. Le

canton et la Ville de Zurich se sont mis d'accord sur un plan d'évacuation du Letten. La première phase des opérations commencera début fé-

Pour la pleine réussite de cette opération, le conseiller d'Etat Ernst Homberger, chef du Département de police et des affaires militaires du canton de Zurich a demandé à ses homologues de lui envoyer des renforts. Avant tout, M. Homberger demande aux cantons de venir à Zurich prendre en charge leurs toxicomanes. Les capacités carcérales de Zurich ne sont en effet pas suffisantes. Et l'évacuation du Letten n'aurait pas de sens si les personnes arrêtées ne peuvent être incarcérées, faute de place. M. Homberger souhaite donc pouvoir profiter des cellules des autres cantons, même s'il sait que la majorité des prisons affichent complet.

# La gelée de coings comme on la trouvait sur le marché de Plainpalais

#### Ingrédients

- 4 kg de coings bien mûrs
- 2 kg de sucre en poudre
- Coupez les coings en six morceaux. Épépinez, enlevez les queues, pelez les morceaux. Réservez les épluchures et les queues.
- dessus 2 litres d'eau froide. Chauffer à feu très vif jusqu'à ce que les coings soient cuits et le liquide réduit à 1 litre.
- Passer dans une chausse à filtrer en la tordant pour exprimer la totalité du jus de coings.
- → D'autre part, dans une seconde bassine, faites cuire les épluchures, les queues, les résidus des coings (trognons), ceci dans encore 2 litres d'eau jusqu'à réduction à 1 litre.
- Filtrez au chinois.
- sez dessus les 2 litres de jus mélangés (celui des fruits et celui des épluchures).
- Faites cuire à feu vif jusqu'à ce que le mélange fasse nappe sur le dessus.

P.S.: vous pouvez utiliser du sucre gélifiant mais on dit que cela altère le goût.

# A remettre à l'un de vos amis.

# Formulaire d'abonnement

Oui, je souscris à un abonnement d'un an au Messager Suisse (11 numéros).

Nom/Prénom

Adresse CP/Ville

Au prix de:

France

DOM/TOM et étranger

190FF

Abonnement de soutien 

à partir de 200FF

Règlement par chèque bancaire ou postal, libellé à l'ordre de FSSP/MS à renvoyer à :

Le Messager Suisse, Service des abonnements, BP 55, 30250 Sommières. Téléphone (16) 66.80.37.18